

**PROJET DE DÉVELOPPEMENT  
DE LA COURSE EN LIGNE  
EN AUVERGNE RHÔNE ALPES  
2017 - 2020**



Document préparé par la Commission Régionale  
Mélanie PETIBOUT  
Thierry DUBUT  
Claude BENEZIT CTS

# SOMMAIRE

Page

<b>I.</b>	<b>Etat des lieux de l'activité Course en Ligne en Auvergne Rhône Alpes</b>	
	a. Les sites de pratique sur le territoire	3
	b. Les clubs qui pratiquent cette spécialité	3
	c. Le niveau sportif des compétiteurs	5
	d. Les ressources humaines	5
	e. Les actions habituellement proposées par le Comité	5
	f. Les atouts et les freins pour le développement de l'activité	6
<b>II.</b>	<b>Projet d'organisation de l'activité CL sur le territoire</b>	
	a. Création des « zones d'activités CL »	7
	b. Les publics concernés	7
	c. Les objectifs	8
	- Carte d'implantation des zones	9
<b>III.</b>	<b>Le programme d'actions envisagé</b>	
	Au niveau des « zones d'activité CL »	
	d. Mise en place d'un calendrier d'actions spécifiques	10
	e. Les animations proposées et les objectifs poursuivis	
	f. L'organisation des déplacements sur les compétitions	11
	Au niveau des actions mises en place par le Comité Régional	11
	a. Les objectifs des actions mises en place	
	b. Les catégories d'âgés concernées	12
	c. Les conditions de la réussite des actions proposées	
	- Coût des stages	12
	- Prérequis d'accès aux actions pour les cadets, les juniors	13

d. Le calendrier des actions pour les cadets, les juniors et les jeunes seniors	13
- Les stages	
- Les regroupements d'entraînement	14
- Calendrier du programme Cadets/Juniors	15
- Pour les Minimes	
Les stages	16
Autres actions	
Participation des minimes aux Régates de Decize	17
Participation des minimes à la sélective nationale de vitesse de l'IR Est (200 m)	
Calendrier du programme pour les Minimes	
b. La promotion et la médiatisation de l'activité	18
c. Les évolutions à envisager	

#### **IV. La formation des encadrants**

#### **V. Le matériel à acquérir**

a. Kayak	19
b. Canoë	
c. Coût de l'acquisition	20
d. Objectifs	21
e. Coordonner les achats groupés des clubs en profitant de la centrale d'achat de la FFCK	

#### **VI. Stockage du matériel**

a. Réorganisation du stockage du matériel	22
b. État actuel du stockage du matériel Course en Ligne du Comité	
c. Création d'une convention spécifique de mise à disposition du matériel CL du Comité	23

## **I. Etat des lieux de l'activité Course en Ligne en Auvergne Rhône Alpes**

### **a. Les sites de pratique sur le territoire**

La région Auvergne Rhône Alpes offre certainement, par rapport à d'autres régions françaises, le plus grand espace nautique propice aux pratiques des activités canoë-kayak. Hormis les disciplines ne se déroulant que sur le littoral, toutes les spécialités peuvent se développer et cela aussi bien sur le linéaire des nombreuses rivières de la région (plus de 300 parcours navigables répertoriés) que sur les nombreux lacs et barrages que compte la deuxième plus grande région administrative de France.

Dans ce contexte, la discipline Course en Ligne peut très bien se pratiquer dans toute la région sur les nombreux lacs naturels (Lac Léman, du Bourget, d'Annecy...), retenues artificielles (Villerest sur la Loire, Allement sur l'Ain, Les Fades sur la Sioule...), ainsi que sur des parcours d'eaux calmes sur des rivières (Allier, Ardèche...) ou fleuves (Rhône, Loire, ...).

### **b. Les clubs qui pratiquent cette spécialité**

Le club de Roanne est le plus ancien des clubs de la région à avoir pratiqué la Course en Ligne (club fondé en 1948 qui a toujours eu une orientation pour cette spécialité) avec un niveau de pratique national et international (d'ailleurs certains des membres ont participé aux Jeux Olympiques). A la suite de l'incendie de son local en 2007, ce club remonte progressivement dans le classement national sur la base des performances de ses compétiteurs et se positionne 66<sup>ème</sup> en 2016.

Celui de Lyon Oullins La Mulatière, qui était plutôt orienté vers la descente, a pris un nouvel essor, depuis un peu plus d'une décennie, en développant cette spécialité avec beaucoup de succès sportifs. Avec les performances de ses compétiteurs en 2016, il est le premier club de la région, à la 24<sup>ème</sup> place nationale, à la limite de la N1 (Rappel : N1 = les 20 meilleurs clubs, N2 = du 21<sup>ème</sup> au 40<sup>ème</sup>, N3 = du 41<sup>ème</sup> au 137<sup>ème</sup> et dernier club classé). Plusieurs de ses jeunes ont accédé aux compétitions internationales avec l'Équipe de France.

Le club d'Annecy a également développé, avec une certaine réussite, les activités d'eau calme. Bien que très orienté sur l'activité Dragon Boat, le petit groupe de compétiteurs de ce club qui pratique la course en ligne, dont certains ont été en équipe nationale dans les dernières années, obtient de bons résultats (classés 41<sup>ème</sup> en 2016).

Le CKC de la Vallée de l'Ain à Ambronay, quant à lui, a été très dynamique en Course en ligne de 2007 à 2014. Il a vu plusieurs de ses compétiteurs intégrer des pôles d'entraînement. Les résultats ont connu leur apogée en 2012 où le club s'est alors classé en 1<sup>ère</sup> division. Depuis 2014, La Vallée de l'Ain voit son groupe de compétiteurs « course en ligne » diminuer et décline progressivement avec néanmoins des médailles obtenues par les 2 athlètes handi paracanoë.

Enfin, le club de Bellerive, bien qu'ayant délibérément orienté ses activités vers celle de la Course en Ligne, n'aligne sur les compétitions que des pratiquants dans la catégorie vétérans.

Quelques compétiteurs, issus de clubs n'ayant pas une vocation Course en Ligne très affirmée, sont régulièrement présents aux différents championnats de France. Il est possible de citer en 2016 : V.P.A. PONT D'ARC, CK DECINES MEYZIEUX, CK CLUB DE VICHY, USI ISSOIRIENNE, A.S.P.T.T. MOULINS, VALLEE DE L'AIN. Néanmoins, ces clubs ne stabilisent pas leur présence au niveau national car la formation des jeunes n'est pas assurée ou elle est déficiente.

Globalement, on constate que le nombre de clubs présents au niveau national a diminué sur la dernière olympiade.

### **c. Le niveau sportif des compétiteurs**

Les clubs qui pratiquent régulièrement la course en ligne voient leurs compétiteurs accéder au niveau national, avec de bons résultats.

En 2017, 23 athlètes de la région étaient présents aux championnats de France de Vitesse à Vitré. 20 d'entre eux accèdent aux finales A en équipage ou en monoplace. Cela montre la qualité de la formation même si le nombre global d'athlètes est faible.

### **d. Les ressources humaines**

Dans la mesure où le site s'y prête, la pratique de la course en ligne dans les clubs repose bien souvent sur la volonté des dirigeants et la possibilité de proposer un encadrement régulier de la discipline.

Certains clubs disposent d'un cadre salarié. D'autres ont mis en place un encadrement bénévole régulier. D'autres encore proposent un encadrement de manière ponctuelle.

### **e. Les actions habituellement proposées par le Comité Régional**

#### Les stages :

Le Comité propose traditionnellement les stages suivants :

- pendant les vacances d'Hiver (pour les cadets et juniors),
- pendant les vacances de Printemps (pour les minimes, cadets et juniors),
- pendant les Régates Nationales en juillet pour les minimes précédé d'un déplacement aux Régates de Decize fin juin.
- pendant les vacances de la Toussaint (pour les minimes)

### Regroupement :

Un regroupement d'entraînement est également proposé au mois de décembre sous la forme d'une descente longue distance sur le Rhône.

#### **f. Les atouts et les freins pour le développement de cette spécialité en AURA**

atouts	freins
<ul style="list-style-type: none"><li>- Sur l'ensemble de la région, il existe de nombreux sites où la pratique de la Course en Ligne pourrait se développer...  et on identifie la présence de plusieurs clubs spécialisés sur lesquels il est possible de s'appuyer.</li><li>- Par rapport aux performances réalisées par les compétiteurs, il faut mettre en exergue la qualité de la formation et de l'encadrement.</li><li>- Malgré un faible effectif de pratiquants spécialisés, il existe un noyau de compétiteurs performants intéressant.</li><li>- Le Comité dispose de ressources financières, matérielles et humaines qui permettent de proposer des actions contribuant au développement de la discipline</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Hormis à Vichy, la Région ne dispose pas de site équipé pour accueillir régulièrement des compétitions de niveau interrégional ou national.</li><li>- Pour recruter des jeunes dans la tranche 10/12 ans, les clubs manquent de cadres pour faire connaître l'activité (accueil de groupes, de scolaires, stages...).</li><li>- Sur les sites propices à l'activité, il peut exister une certaine concurrence avec l'aviron.</li><li>- Le matériel proposé aux jeunes n'est pas toujours adapté car les clubs hésitent à investir (à plus forte raison s'ils ont orienté leurs activités vers celles d'eaux vives).</li><li>- L'accès aux actions « Comité » peut être limité par :<ul style="list-style-type: none"><li>▪ le niveau sportif exigé trop élevé pour s'inscrire</li><li>▪ le coût trop important pour certaines familles</li></ul></li><li>- Le nombre d'actions proposées reste insuffisant sur une année (stages, regroupements, compétitions)</li></ul>

## II. Projet d'organisation de l'activité Course en Ligne sur le territoire

Par rapport à la situation réelle de la pratique Course en Ligne dans la région, il est créé 3 zones d'activités CL (cf. carte d'implantation ci-dessous)

### a. Création des zones d'activités CL

Ces 3 zones d'activités CL sont implantées autour des 3 clubs « référents » de la région ayant une tradition de pratique de cette spécialité qui sont :

- Roanne,
- Lyon,
- Annecy

Chaque zone couvre un secteur géographique dans lequel se situe un club « référent » jumelé avec un club « soutien » :

Ces clubs pourraient être (non défini) :

- Bellerive,
- Tain Tournon,
- Vallée de l'Ain
- Thonon les Bains

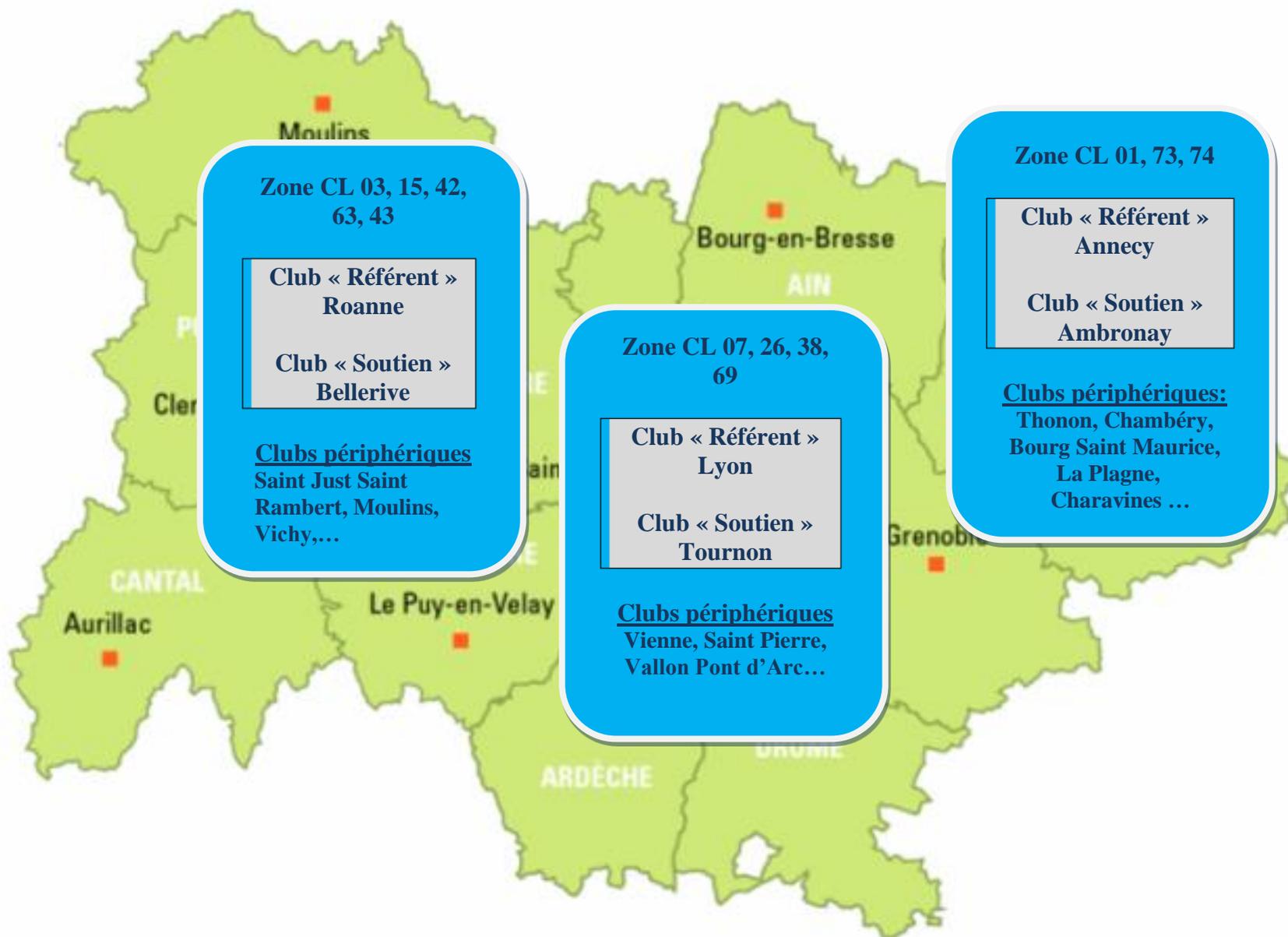
### b. Les publics concernés

Les activités qui sont proposées dans ces zones s'adressent à un large public depuis la catégorie poussin.

### c. Objectifs

Ces 3 zones ont pour objectifs :

- de favoriser le rayonnement des clubs « référents » ayant développé cette spécialité
- de proposer, avec l'appui du club « référent » et du club « soutien », une animation spécifique et ludique de proximité dans un secteur géographique ne nécessitant pas de longs et coûteux déplacements
- d'offrir, le plus tôt possible, dans la formation des jeunes, une pratique spécifique avec du matériel adapté
- de favoriser les échanges entre les clubs pour la mise en place d'actions simples s'adressant aux jeunes
- de mutualiser les moyens matériels et les ressources humaines.



### **III. Programme d'actions envisagé** **au niveau des « zones d'activité CL »**

#### **a. Mise en place d'un calendrier d'actions spécifiques**

Afin d'accélérer la formation des jeunes, les clubs référents mettent en place, avec ceux de leur zone, un calendrier d'actions. Celles-ci sont mises en œuvre avec l'appui des clubs « soutiens » et supervisés si possible par les CT en charge des départements concernés.

Le nombre de ces actions est fonction des périodes de l'année (météorologie), du calendrier sportif régional et national et des disponibilités des cadres et des dirigeants.

Pour que les situations de confrontation offertes aux jeunes soient suffisamment nombreuses, il faudrait tendre vers un rythme d'un regroupement organisé entre chaque période de vacances scolaires (= 4 à 5 par saison).

#### **b. Les animations proposées et les objectifs poursuivis**

Les animations proposées peuvent prendre des formes de pratiques très variées mais toutes sont orientées « Course en Ligne ». Elles ont comme objectif le développement des capacités physiques, techniques et tactiques nécessaires dans le cursus global de la formation des jeunes pratiquants (polyvalence).

Les diverses situations de confrontation en bateau monoplace et/ou en équipage sont mises en place selon des formes ludiques beaucoup plus motivantes pour les jeunes.

Exemples :

- Course à l'australienne
- Duel individuel, course en relais
- Course de fond ou de sprint
- Duel en équipage multi catégories (Garçon, fille ou mixte)
- Mini marathon en relais avec portage par équipe
- .....

A ces animations s'ajoutent des séquences plus formelles, d'initiation, de perfectionnement et d'entraînement qui seront proposées par les cadres et dirigeants présents.

### **c. L'organisation des déplacements sur les compétitions**

Afin d'aider les jeunes qui souhaitent se spécialiser en Course en Ligne, mais qui ne bénéficient pas d'un soutien de la part de leur association, les clubs référents essayent d'assurer une forme de suivi :

- en leur proposant, en fonction de leurs moyens, des déplacements autant pour se rendre sur les regroupements que sur les courses de niveau régional, inter-régional ou national
- en leur proposant des séquences de perfectionnement ou d'entraînement
- en leur prêtant du matériel ponctuellement pour prendre part aux compétitions (K1 et/ou K2, pagaie, etc...)

## **Programme d'actions envisagé au niveau des actions mises en place par le Comité régional**

### **a. Les objectifs des actions mises en place**

Les actions proposées doivent répondre, selon le public, aux objectifs suivants :

- permettre aux jeunes de la région de se perfectionner et de partager des temps d'entraînement.
- créer une dynamique régionale avec une identité collective
- apporter une expertise d'un niveau supérieur à celle présente dans les clubs (technique, entraînement...)
- créer des situations de confrontation d'un niveau supérieur à celles qui existent au niveau des clubs
- favoriser la pratique en équipage (en particulier pour les jeunes qui sont isolés dans leur club)
- accompagner les jeunes à des moments « clés » de leur pratique car les passages de minime à cadet et de junior à senior sont toujours des moments assez délicats dans la carrière des jeunes (et parfois pas très bien vécus) et où on ne peut que constater une perte importante de compétiteurs.

## **b. les catégories d'âges concernées**

Les stages s'adressent aux jeunes à partir de minime, jusqu'en junior.

## **c. Conditions de la réussite des actions proposées**

### **○ Coût des stages**

Le coût des stages représente un point important pour réussir à créer une dynamique régionale susceptible de favoriser l'émergence des jeunes. En effet, si l'objectif est de constituer un groupe de compétiteurs qui adhérera à l'ensemble du programme, il est impératif qu'ils participent aux actions proposées. Aussi, le coût ne doit pas être dissuasif et constituer un frein à l'inscription.

La part devant être payée par les participants doit rester incitative. Le coût par journée, sera limité à un maximum de 35 €/jour/stagiaire.

A des prix de journée supérieur, les clubs (et a fortiori ceux ayant des ressources humaines compétentes pour assurer l'encadrement) et les parents peuvent (ou pas) très bien trouver des solutions de remplacement moins onéreuses et ne pas adhérer au programme proposé.

Pour diminuer les coûts de stages il est nécessaire :

- de rechercher, dans la mesure du possible, des solutions de logistique les moins onéreuses possibles (gîte, camping...);
- de privilégier des solutions de restauration en adéquation avec les contraintes d'organisation, les périodes de l'année et les enjeux sportifs;
- de mutualiser le plus possible les moyens de transport;
- d'optimiser l'encadrement en fonction du niveau des pratiquants et des objectifs poursuivis.

### **○ Prérequis d'accès aux actions pour les cadets et les juniors**

Actuellement, pour les actions concernant les cadets et les juniors, le Comité sélectionne les stagiaires en se référant à la liste nationale des sportifs espoirs et en prenant en compte les classements aux différents championnats de France.

En Auvergne Rhône Alpes, le nombre de compétiteurs répondant à ces critères est tellement faible que toutes les actions proposées ne sont parfois pas faisables en raison d'un effectif trop réduit.

Aussi, avant d'entrevoir une élévation du niveau individuel des jeunes de la région, il est impératif de redéfinir les prérequis qui freinent l'élévation de celui de l'ensemble du collectif.

Les actions du Comité devront donc concerner un plus large public sur la base d'un abaissement du niveau d'exigence pour pouvoir s'inscrire et d'une ouverture élargie aux sportifs ayant un réel potentiel pour performer.

#### **d. Le calendrier des actions**

##### **Le calendrier des actions pour les cadets, les juniors :**

- **Les stages**

Les stages qui seront programmés auront comme objectif de préparer les compétiteurs pour qu'ils performant à chacune des échéances de la saison (Challenge National Cadet, Championnats de France Elite, Tests Équipe de France et les différents Championnats de France (fond, vitesse, marathon), Tests admission PASS).

Les programmes tiendront compte de la période de l'année, du niveau des participants et des échéances à préparer. Ceux-ci seront construits, autant que possible, en relation avec les cadres en charge de l'entraînement des athlètes dans les clubs.

Afin d'élever le niveau de performance des jeunes de la région, il sera recherché des sites où il sera possible de les mettre en situation de confrontation avec des compétiteurs d'autres régions.

- **Les regroupements d'entraînement**

Aux stages de préparation spécifique « bateau », il est prévu d'organiser des rencontres intermédiaires de une ou deux journées (qui peuvent concerner aussi des slalomeurs et des descendeurs) pour :

- mettre en place des séquences d'entraînement de P.P.G (course à pied, musculation...),
- préparer les compétiteurs ayant le potentiel pour réussir les tests d'admission PASS (préparation des différents tests physiques, pratique du slalom)
- entretenir la motivation des jeunes.

En fonction des contraintes du calendrier régional et national, ces regroupements seront, autant que possible, organisés en parallèle des animations des « zones d'activité CL ».

<b>Calendrier du programme Cadets/Juniors</b>			
<b>Période</b>	<b>Objectifs</b>	<b>Nbjrs</b>	<b>Catégories concernées</b>
Novembre	Regroupement préparation tests admission PASS	1	*/Cadets/Juniors
Vacances de Noël	Regroupement préparation tests admission PASS	2	*/Cadets/Juniors
Janvier	Regroupement préparation tests admission PASS	1	*/Cadets/Juniors
Stage vacances d'Hiver	Stage confrontation jumelé avec une ou plusieurs régions	5	*/Cadets/Juniors
Stage vacances de Pâque	Stage d'entraînement (en parallèle du stage minime)	5	Cadets/Juniors
Avril	Préparation challenge national cadet / Championnats de France Élite	4	Cadets/Juniors
Juin	Regroupement préparation championnats de France vitesse	1	Cadets/Juniors
* En fonction du niveau de pratique, quelques minimes 2 <sup>ème</sup> année pourraient être intégrés à ce type d'action			

## Pour les Minimes :

### Les stages :

Les actions proposées par le Comité s'inscrivent dans la continuité des séquences d'initiation et de perfectionnement en Course en Ligne que les clubs auront mises en place. Les objectifs poursuivis sont le perfectionnement (dans la perspective de la constitution d'une équipe régionale minime performante aux Régates Nationales) et l'entraînement des jeunes pour les faire performer.

Le stage des vacances de Pâque, ouvert à tous les minimes, reste le moment privilégié pour continuer de les faire progresser et c'est aussi l'occasion d'intensifier la pratique en équipage en kayak et en canoë.

Néanmoins, l'accès à cette action sera facilité en priorité aux jeunes ayant été repérés, l'année précédente, soit au challenge régional soit au championnat régional de fond organisé traditionnellement en octobre de l'année précédente.

Le but est d'identifier plus rapidement les minimes qui pourraient être invités et surtout de commencer de les accompagner beaucoup plus tôt dans la saison au niveau des clubs et/ou des zones d'activité CL.

En débutant la formation des minimes bien en amont du stage, il sera envisageable de ne plus à avoir à accueillir, des « débutants » qui freinent la progression de ceux ayant déjà une petite expérience de pratique.

L'anticipation de la formation des minimes se traduira par une nette augmentation du niveau des jeunes qui composent l'équipe régionale et induira des performances aux Régates qui constituent une base de motivation pour la poursuite de la pratique en cadet. Ainsi, sur le long terme, il sera peut-être possible de constater une perte moins importante de minimes qui passent en cadets et de cadets à juniors

Ce prérequis n'a pas pour but d'essayer de spécialiser les jeunes précocement ni de les détourner de leur pratique en eaux vives mais bien de s'assurer de leur réelle motivation pour la pratique de la Course en Ligne et permet de vérifier qu'ils ont le niveau de pratique suffisant pour entrevoir une pratique en compétition.

En ce qui concerne la constitution de l'équipe aux Régates Nationales, les résultats des courses du championnat régional vitesse de juin restent la référence.

## Autres actions :

### Participation des minimes aux Régates de Decize :

Les minimes, retenus dans l'équipe régionale à l'issue du championnat régional vitesse, seront invités à participer aux Régates de Decize fin juin.

Bien que très difficile à mettre en œuvre car les délais entre les sélections et les courses de Decize sont assez restreints, cette action est une occasion idéale pour plonger les jeunes dans un environnement très proche de celui des Régates Nationales et les mettre en situation de confrontation sur 500 m avec ceux des nombreuses régions qui participent aussi à cet événement (en 2017, 6 équipes de région ont pris part aux Régates),

Afin d'affiner la composition de l'équipe aux Régates Nationales, les résultats des courses de Decize peuvent servir de référence pour composer ou affiner la constitution des équipages.

Le regroupement des minimes de la région sur ces Régates contribue également à la création des affinités nécessaires à la dynamique du groupe et donne un temps supplémentaire aux cadres pour continuer de faire progresser chacun des participants.

### Participation des minimes à la sélective nationale de vitesse de l'IR Est (200 m) :

Si le calendrier régional et national le permet, il serait très intéressant de déplacer les minimes sur la sélective nationale de vitesse de l'IR Est (200 m) qui a lieu traditionnellement le premier week-end de juin.

Il s'agira pour cette action :

- de coordonner le déplacement des jeunes en liaison avec leurs clubs (ou même organiser le déplacement) ;
- d'assurer le suivi des inscriptions en lien avec les clubs pour essayer de monter des équipages interclubs ;
- de prévoir la flottille des bateaux d'équipages nécessaires ;
- de conseiller les jeunes sur le site.

<b>Calendrier du programme pour les Minimes (et les Benjamins)</b>			
<b>Période</b>	<b>Objectifs</b>	<b>Nbjrs</b>	<b>Catégories concernées</b>
Stage vacances de Pâque	Perfectionnement	5	Minimes 1&2
Juin	Déplacement sur la sélective vitesse de l'IR Est (200 m)	2	Minimes 1&2
Juin	Stage Régates de Decize /Préparation des Régates Nationales	2	Minimes 1&2
Juillet	Participation aux Régates Nationales	8	Minimes 1&2
Stage vacances Toussaint	Perfectionnement, entraînement (préparation des Tests)	5	* /Minime 1&2
* En fonction du niveau de pratique, quelques benjamins pourraient être intégrés à ce type d'action			

#### **e. La promotion et la médiatisation de l'activité**

L'activité Course en Ligne se développera dans la région à la condition que le nombre de jeunes qui choisissent cette spécialité augmente considérablement.

Cependant, cette augmentation de pratiquants ne doit pas s'opérer au détriment des autres activités du CK ou en détournant les jeunes de leurs spécialités habituelles. Elle s'opérera en intégrant, dans les clubs CL, des nouveaux licenciés ayant fait le choix délibéré de la pratique de cette spécialité en particulier.

Pour ces clubs, il est donc fondamental, pour attirer des nouveaux pratiquants, de mieux faire connaître leurs activités CL en mettant en place si possible (ou en intensifiant) des opérations de promotion (portes ouvertes, journées de découverte, cycle de séances s'adressant aux scolaires...) et de communication.

## **f. Les évolutions à envisager**

Il est reconnu que les acquisitions au niveau physique et technique induites par la pratique de la Course en Ligne sont très bénéfiques pour la formation des jeunes.

Les pratiques en bateau directeur devraient donc leur être proposées le plus tôt possible, en utilisant des supports variés (kayak ou canoë, bateau monoplace ou équipage) propulsés avec une pagaie double ou simple.

Or, on ne peut que déplorer que la pratique en canoë soit quasi inexistante voire absente des contenus pédagogiques. De ce fait, et ce n'est qu'une des raisons, aucun jeune ne s'engage en compétition avec ce type d'embarcation (hormis les minimales aux Régates Nationales). Il est donc capital d'entamer un travail de réflexion avec la Commission Jeunes du Comité, pour voir comment l'introduire dans le programme des compétitions s'adressant aux jeunes et en particulier dans les épreuves du Challenge Régional.

Afin de créer du lien et de la cohésion dans les clubs, il serait vraiment intéressant d'imaginer aussi la création d'animations ou de compétitions dédiées à la pratique en bateaux biplaces ou quatre places.

## IV. La formation des encadrants

### V. Le matériel à acquérir

- a. **kayak** : La priorité est d'acquérir des bateaux adaptés à la morphologie des tout jeunes pagayeurs (poussins, benjamins et même minimes) afin qu'ils puissent débiter le plus rapidement possible avec des embarcations (mono, bi ou 4 places) se dirigeant avec un gouvernail.

**K1** : Le bateau qui sera choisi doit être très stable et adapté à la morphologie de ce public (pour moins de 40 kg). Ces caractéristiques contribueront à faciliter les débuts en Course en Ligne.

Le choix sera aussi fonction du rapport qualité (surtout pour l'accastillage) / prix d'achat / performance et portera sur un bateau unanimement accepté afin d'essayer de constituer une flottille de bateaux identiques au niveau régional (achat du Comité, mais aussi des clubs et des CD).

L'objectif est de constituer au niveau du Comité une flottille de 6 K1 (comme par exemple le mini K1 de la marque Kape) (2 par zone d'activité).

**K2** : Le type de bateau à se procurer devra répondre aux mêmes critères que le monoplace.

L'objectif est d'acquérir au niveau du Comité une flottille de 3 mini-K2 (1 par zone d'activité)

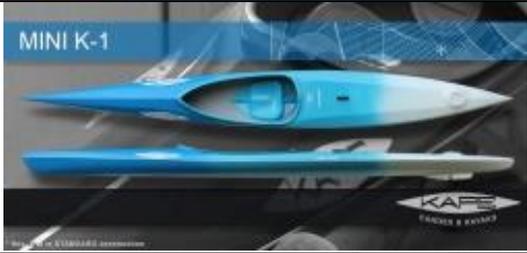
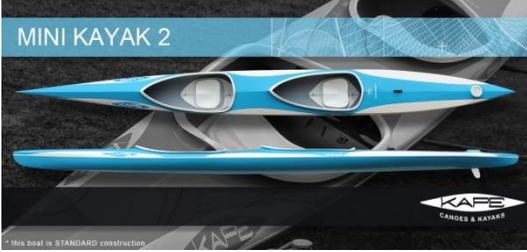
**K4** : Le mini-K4 constitue le support clé qui sera utilisé lors de toutes les actions qui seront organisés au niveau des zones, des stages et regroupements du Comité (voir aussi des CD) ainsi que pour les compétitions s'adressant aux jeunes.

Ce type de bateau est indispensable pour faire découvrir la pratique en équipage de manière ludique.

L'objectif est d'acquérir au niveau du Comité une flottille de 3 mini-K4 (1 par zone d'activité)

- b. **Canoë** : Le parc existant (6 Ludoc (à vérifier), 3 C1, 1 C2, 1 C4 en état) ne sert que lors des stages s'adressant aux minimes. Celui-ci pourrait être complété par un C2 et deux C1 s'adressant aux débutants.

Ce parc de canoës est à reventiler en fonction des besoins exprimés par les clubs.

<b>c. Coût de l'acquisition :</b>				
<b>Matériel à acquérir</b>	<b>Type de matériel</b>	<b>Quantité à acquérir</b>	<b>Prix d'achat (indicatif)</b>	<b>Budget prévisionnel</b>
Mini-K1		6	720 € (via la centrale d'achat FFCK)	4320 €
Mini-K2		3	936 € (via la centrale d'achat FFCK)	2808 €
Mini-K4		3	3312 € (via la centrale d'achat FFCK)	9936 €
Canoë d'initiation		2		2000 €
				<b>19064 €</b>

## Objectifs :

L'objectif est de constituer une flottille qui pourra être :

- mise à disposition des clubs dans le cadre d'un projet de développement de l'activité pour une durée déterminée (convention).
- utilisée durant les stages minimales (en particulier pour les jeunes ayant un petit gabarit)
- utilisée pour des actions ponctuelles s'adressant aux jeunes pagayeurs (regroupements, courses jeunes, animations diverses)

## Coordonner des achats groupés des clubs en profitant de la Centrale d'achat de la FFCK :

Cette opportunité d'acheter du matériel à moindre coût, via la centrale de la FFCK, doit être saisie pour constituer, au niveau régional, une flottille typée dédiée à la pratique des petits.

A la commande du Comité, pourrait très bien s'ajouter celles des clubs et des CD ayant besoin d'acheter du matériel.

## VI. Stockage du matériel

### a. Réorganiser le stockage du matériel

A condition de les utiliser correctement et qu'ils soient stockés au sec, les bateaux de vitesse ne s'abiment pas et peuvent avoir une bonne longévité.

Il est donc crucial que le parc du Comité soit remis à l'abri quel que soit le lieu où il est stocké.

Actuellement, le matériel Course en Ligne du Comité se trouve à différents endroits :

### b. État actuel du stockage du matériel Course en Ligne du Comité

Lieu de stockage	Type de matériel	Condition de stockage
<b>Cournon d'Auvergne</b>		
	Bateaux (inventaire à refaire)	Garage base du Comité
	Pagaies et petit matériel CL	Garage base du Comité
	Un zodiac + 1 moteur et 1 coque de sécurité	Garage base du Comité
	Remorque CL (ex Auvergne)	A l'extérieur sur un parking fermé de la Ville de Cournon
<b>Vallon Pont d'Arc</b>		
	Bateaux (inventaire à refaire)	Sur une remorque à l'extérieur
<b>Lyon</b>		
	Remorque CL (ex Rhône Alpes)	A l'extérieur (accès difficile) sur un parking à Oullins dans une friche industrielle
	Balisage CL	Garage à Oullins (accès pas très facile)
	Bateau de sécu + 1 moteur + 1 moteur HS	Garage à Oullins (accès pas très facile)
	Bateaux (inventaire à refaire)	A l'extérieur (accès difficile) sur un parking à Oullins dans une friche industrielle
<b>CK LOM</b>	Bateaux et matériel (inventaire à refaire)	Garage du club
<b>Vallée de l'Ain</b>	Bateaux (inventaire à refaire)	?
<b>Thonon les Bains</b>	Bateaux (inventaire à refaire)	?
<b>Bourg Saint Maurice</b>	Bateaux (inventaire à refaire)	?

Avant d'entrevoir l'acquisition de nouveaux bateaux qui seront mis à disposition pour les animations des zones d'activités CL, il est impératif :

- de mieux gérer le matériel existant pour qu'il soit stocké correctement à l'abri (garant de sa longévité) ;
- de refaire un inventaire précis des bateaux et établir si nécessaire les conventions de mise à disposition ;
- de répartir ce matériel sur le territoire de telle façon que son utilisation ne soit pas compliquée.

**c. Création d'une convention spécifique de mise à disposition du matériel CL du Comité**

Il est prévu d'élaborer une convention de mise à disposition de matériel qui encadrera spécifiquement les prêts effectués dans le cadre du projet d'animations CL.

Dans cette convention, il sera introduit les engagements ci-après :

- mettre en place et/ou participer aux activités mises en place dans le cadre du projet d'animation ;
- stocker le matériel dans des conditions adaptées à sa préservation ;
- transporter le matériel pour qu'il soit mis à disposition des autres clubs si besoin ;
- mettre le matériel à disposition et le transporter si nécessaire pour qu'il soit utilisé dans le cadre des animations des zones, lors des compétitions régionales et départementales s'adressant aux jeunes et pour les stages et actions pilotés par le Comité.